



Assemblée générale

Distr. générale
27 juillet 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Point 102 de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) concernant les activités menées par l'Institut de janvier à décembre 2021, le programme de travail et le plan financier approuvés pour 2022, ainsi que les projets de programme de travail et de plan financier pour 2023.

Le Conseil d'administration de l'UNIDIR a examiné le rapport et approuvé le programme de travail et les plans financiers à la soixante-dix-septième session du Conseil consultatif pour les questions de désarmement, tenue à New York le 27 juin 2022.

Le rôle que joue l'UNIDIR à la fois comme fournisseur de recherches impartiales et comme organisateur et facilitateur de discussions sur des sujets épineux entre les États, ainsi que le soutien qu'il apporte aux mesures de renforcement de la transparence, sont aujourd'hui plus indispensables que jamais. Le Conseil a noté que l'UNIDIR a continué de faire preuve de résilience et d'agilité en 2021 et qu'en dépit de difficultés incessantes dues à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), il a su franchir un certain nombre d'étapes importantes. En 2021, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation formulée depuis plusieurs années par le Conseil en faveur d'une augmentation de la subvention accordée à l'UNIDIR dans le budget ordinaire.

* A/77/150.



Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant les activités menées par l'Institut de janvier à décembre 2021, le programme de travail et le plan financier approuvés pour 2022 et les projets de programme de travail et de plan financier pour 2023

Résumé

Le présent rapport passe en revue les activités et la situation financière de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) sur la période de janvier à décembre 2021, le programme de travail et le plan financier approuvés de l'Institut pour 2022 et ses projets de programme de travail et de plan financier pour 2023. Il a été établi conformément à la résolution [39/148](#) H de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a invité la direction de l'UNIDIR à lui faire rapport chaque année.

L'UNIDIR mène des travaux de recherche indépendants, fondés sur des données factuelles, et propose des moyens d'action pour aider les États Membres, les entités des Nations Unies, les experts, l'industrie et les parties prenantes de la société civile à mettre en place des mesures pratiques qui contribuent à l'édification d'un monde plus sûr, plus durable et plus pacifique. C'est l'un des principaux partenaires d'exécution de l'initiative du Secrétaire général intitulée « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement ».

Le programme de recherche actuel de l'Institut, approuvé par son conseil d'administration, vise à trouver des solutions pour relancer les processus multilatéraux de maîtrise des armements et de désarmement dans un contexte politique et sécuritaire international difficile. À l'occasion du quarantième anniversaire de l'Institut, en 2020, l'Assemblée générale s'est dite consciente de l'importance, de l'actualité et de la grande qualité des travaux de l'Institut (voir résolution [75/82](#)).

En 2021, l'UNIDIR a mené des travaux de recherche sur tout un ensemble de questions relatives au désarmement et à la sécurité mondiale. Ses programmes de travail sont axés en majeure partie sur les armes conventionnelles et les munitions, les armes de destruction massive et d'autres armes stratégiques, la sécurité de l'espace, la sécurité et la technologie, et le genre et le désarmement, à quoi s'ajoute un projet spécial sur le processus de création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Les principales thématiques étudiées en 2021 étaient notamment l'espace extra-atmosphérique, les risques nucléaires, les risques et avantages inhérents aux nouvelles technologies, les nouvelles menaces biologiques et les synergies entre sécurité, maîtrise des armements, prévention des conflits, développement et consolidation de la paix. L'UNIDIR joue un rôle de passerelle et facilite, entre les différentes parties prenantes au désarmement, étatiques et non étatiques, un dialogue inclusif, transparent et constructif indispensable pour aller de l'avant dans les instances officielles. L'Institut renforce les connaissances et les capacités liées aux questions de sécurité et de désarmement dans le monde, son portail des politiques de cybersécurité et ses autres outils d'innovation améliorent la transparence, et ses travaux de recherche sur les armes de petit calibre illicites et les engins explosifs improvisés contribuent à sauver des vies. De tout temps, l'Institut a également assuré un appui technique important, mais souvent discret, aux États et aux organismes multilatéraux.

C'est grâce au concours bénévole de divers donateurs que ces actions ont pu être réalisées. Parallèlement au renforcement constant, ces dernières années, de sa structure de financement et de ses modèles opérationnels et financiers, cet appui a permis à l'Institut de consolider ses activités de recherche et de sensibilisation sur les politiques à mener. En dépit de la pandémie, l'appui de l'Institut a ainsi permis de produire davantage de travaux de recherche, de publications et de manifestations virtuelles. En fin d'année 2021, l'Assemblée générale a augmenté la subvention de l'UNIDIR, qui va désormais couvrir les postes du Directeur et d'un fonctionnaire chargé de l'administration, les réunions d'information trimestrielles avec les groupes régionaux et trois manifestations organisées dans les pays qui ne sont pas membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Toutes les autres activités de l'UNIDIR sont tributaires de contributions volontaires versées par des donateurs.

Du fait de sa dépendance au versement de contributions volontaires pour l'ensemble de ses activités de programme, les répercussions économiques persistantes de la pandémie et ses incidences désastreuses sur les sources de financement volontaire mettent l'Institut devant un défi redoutable. En une époque de crises à répétition et d'incertitude, où les questions de désarmement reviennent sur le devant de la scène et où la communauté internationale a de plus en plus besoin d'avoir accès à des recherches indépendantes, approfondies et prospectives sur les questions de désarmement et de sécurité mondiale, des mesures importantes restent à prendre pour doter l'Institut d'une base financière plus viable et lui permettre de remplir sa mission, qui est d'œuvrer en faveur d'un monde stable et plus sûr.

I. Introduction

1. L'humanité et la planète se trouvent aujourd'hui dans une passe difficile. L'année 2021 a été marquée par des crises mondiales successives et des problèmes de sécurité complexes. En début d'année, lorsque la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique sont convenus de reconduire leur accord visant la limitation de leurs armements nucléaires, on a pu espérer qu'une telle démarche donnerait une impulsion nouvelle à un processus plus large de désarmement multilatéral. Cette perspective a toutefois été contrariée par une dégradation constante du contexte sécuritaire mondial, marqué tout au long de l'année par une recrudescence persistante des tensions, de la polarisation et du sentiment de méfiance.

2. En septembre 2021, le Secrétaire général a prévenu que le monde est au bord du précipice et qu'il continue de s'en approcher et il a indiqué que l'humanité se trouve face à deux choix clairs : la décadence ou la renaissance. Le désarmement, la maîtrise des armements et la non-aggravation des tensions sont au cœur même de toute démarche de progrès. Sans progrès dans ces domaines, l'humanité ne saura faire face aux nombreuses crises urgentes de sécurité internationale. Le paradoxe inhérent au désarmement est que l'on en a le plus besoin précisément au moment où il semble avoir le moins de chances d'être réalisé. Dans le même temps, les accords de désarmement, de maîtrise des armements et de sécurité sont souvent nés dans des périodes de fortes tensions, et la mise en place de régimes de désarmement historiques est souvent intervenue dans des circonstances difficiles. Jamais la nécessité de redoubler d'efforts pour parvenir à un désarmement multilatéral, à la désescalade et au renforcement de la confiance n'a été aussi urgente.

3. La mission de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) est d'œuvrer pour un monde stable et plus sûr. C'est le seul centre d'études et de recherches des Nations Unies qui se consacre aux questions de plus en plus complexes de désarmement, de maîtrise des armements et de non-prolifération. Par ses recherches indépendantes, ses analyses factuelles et ses activités de concertation, il aide la communauté internationale à se saisir de certains des problèmes de sécurité internationale les plus urgents. Ses outils d'analyse et ses conseils judicieux contribuent à induire des changements positifs et bien réels dans diverses régions du monde. L'UNIDIR cherche à trouver des moyens de relancer les processus multilatéraux de maîtrise des armements et de désarmement et s'emploie à établir des passerelles. Il prête aussi un appui technique constant, et bien souvent discret, aux États et aux organismes multilatéraux, et facilite un dialogue inclusif, transparent et constructif entre acteurs étatiques et non étatiques œuvrant au désarmement. Dans sa résolution 75/82, l'Assemblée générale s'est dite consciente de l'importance, de l'actualité et de la grande qualité des travaux de l'Institut.

4. En 2021, l'UNIDIR a élargi la portée, l'ampleur et l'impact de ses activités de recherche, de vulgarisation et de renforcement des capacités. Pour que l'Institut puisse faire face à l'augmentation de ses activités, le poste de directeur adjoint de niveau D-1 a été rétabli et un poste d'attaché de liaison à New York a été créé. Donnant suite à une recommandation formulée depuis plusieurs années par le Conseil consultatif pour les questions de désarmement en sa qualité de Conseil d'administration de l'UNIDIR, l'Assemblée générale a augmenté la subvention de l'Institut en décembre 2021 pour lui permettre de financer un poste d'administrateur (P-5), des réunions d'information trimestrielles à l'intention des groupes régionaux et trois manifestations dans des pays non membres de l'OCDE. En dépit de ce coup de pouce important qui lui a été donné, les activités de fond de l'UNIDIR continuent d'être financées exclusivement par des contributions volontaires. Cette dépendance à l'égard de financements volontaires montre combien il est important que les États Membres de toutes les régions contribuent au financement des activités de l'Institut, dans l'idéal sous forme de fonds

pluriannuels non affectés à des fins spécifiques. Ces fonds sont indispensables pour que l'Institut puisse continuer à mener des recherches indépendantes fondées sur des données factuelles et à offrir des possibilités d'action qui concourent véritablement à l'avènement d'un monde stable et plus sûr. Sur la période de trois ans allant de 2019 à 2021, l'UNIDIR a mené ses activités avec des dépenses annuelles moyennes de près de 6 millions de dollars. Avec tout le soutien des États Membres, il peut faire encore davantage.

II. Résultats et état d'avancement des activités en 2021

Programmes de recherche

5. En 2021, l'UNIDIR a poursuivi la mise en œuvre de ses priorités stratégiques de recherche pluriannuelles approuvées par son conseil (voir [A/76/183](#)). Au cours de l'année, il a élaboré un nouveau programme de recherche stratégique pluriannuel pour la période 2022-2025. Conformément à son mandat statutaire, ce nouveau programme s'appuie sur ses programmes de recherche et met l'accent sur le renforcement et la diversification de son savoir-faire, de ses activités de vulgarisation et de ses recherches prospectives et axées sur le long terme dans les domaines du désarmement, de la maîtrise des armements et de la sécurité mondiale. Les deux programmes de recherche stratégique prennent en compte l'initiative du Secrétaire général intitulée « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement », dont l'UNIDIR est un partenaire d'exécution clé. Les programmes de recherche stratégique de l'UNIDIR contribuent à inscrire les questions de désarmement dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir résolution [70/1](#) de l'Assemblée générale) et veillent à ce que les connaissances, les idées novatrices et le dialogue sur le désarmement soient accessibles au public, y compris aux jeunes et aux décideurs, partout dans le monde.

6. L'UNIDIR a cinq grands programmes de travail sur les thèmes suivants : a) armes classiques et munitions ; b) armes de destruction massive et autres armes stratégiques ; c) sécurité de l'espace ; d) sécurité et technologie ; e) genre et désarmement. Dans le cadre d'un projet régional spécial, il examine également les initiatives antérieures et les perspectives de création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Les programmes de l'UNIDIR sont conçus comme des modules de travail dynamiques, pluriannuels et évolutifs qui permettent à l'Institut de prendre en compte les priorités de désarmement d'une communauté internationale diversifiée.

7. En 2021, l'UNIDIR a continué d'adapter et, chaque fois que possible, d'améliorer ses prestations de services, en passant notamment à des méthodes de travail et de présentation virtuelles et interactives pour faire face à l'impact de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), et en poursuivant l'intensification de ses activités de recherche et de ses manifestations. Toutes les activités de l'Institut ont été soumises à des évaluations trimestrielles de risques et ont continué de mettre un accent particulier sur le bien-être du personnel. Grâce aux contacts étroits et réguliers avec les donateurs, on a pu atténuer les difficultés liées à la mise en œuvre. Le nombre de publications est ainsi passé de 52 en 2020 à 58 en 2021 (voir annexe I). De nouveaux formats numériques et 12 traductions de ses produits ont aidé l'UNIDIR à accroître l'accessibilité, la diffusion et l'impact de ses travaux de recherche : ses rapports ont été téléchargés 40 000 fois dans 185 pays. Les principales activités de recherche et leurs retombées stratégiques en 2021 sont présentées ci-après en détail pour chacun des six grands domaines de programme.

Armes classiques et munitions

8. L'insuffisance de réglementations sur les armes classiques et les munitions continue de poser des défis importants pour la paix, la sécurité et le développement, tant au niveau mondial qu'au niveau local. Les conséquences immédiates de leur emploi abusif sont des décès, des blessures, des violences fondées sur le genre, des déplacements et des préjudices psychologiques, qui favorisent les violations du droit international, la criminalité et le terrorisme. Leurs effets à plus long terme compromettent l'accès à la santé et à l'éducation, l'aide humanitaire, la protection des civils et la réalisation des objectifs de développement durable. En coopération avec ses partenaires du système des Nations Unies, les États Membres, les organisations régionales et la communauté de spécialistes de la sécurité internationale, l'UNIDIR mène, dans le cadre de son programme sur les armes classiques et les munitions, des recherches pratiques orientées vers l'action et organise des dialogues multipartites visant à donner un appui consultatif et des outils pratiques pour prévenir, atténuer et traiter la prolifération non contrôlée et l'emploi abusif d'armes classiques et de munitions. Dans le cadre de ce programme, l'Institut s'est fixé trois axes de recherche prioritaires en 2021 : a) le renforcement des politiques et des pratiques de gestion des armes et des munitions ; b) l'adaptation du contrôle des armes classiques à la nature évolutive des guerres ; et c) la prévention et l'atténuation de la violence armée en milieu urbain et au niveau local.

9. Une bonne gestion des armes et des munitions est indispensable pour que les États puissent exercer une bonne gouvernance et un bon contrôle des armes classiques, des munitions et des pièces et éléments connexes. Il s'agit là d'un élément fondamental de la prévention des conflits et de la réduction de la violence armée. En 2021, l'UNIDIR a prodigué des conseils et une assistance pratiques pour appuyer la réalisation d'évaluations nationales de référence sur la gestion des armes et des munitions, créé un espace de dialogue pour échanger les pratiques et enseignements efficaces devant permettre de renforcer la gestion des armes et des munitions en Afrique, et diffusé les résultats de recherches visant à détecter les risques de détournement.

10. L'ouvrage intitulé *Une méthodologie de référence pour les évaluations de base nationales de la gestion des armes et des munitions* a été publiée en 2021 en anglais, en espagnol et en français. C'est la seule publication qui donne aux États des conseils pour mener, au niveau national, des évaluations complètes et systématiques de leurs institutions, politiques, processus opérationnels et capacités de gestion des armes et des munitions. Au 31 décembre 2020, 12 États avaient réalisé une évaluation de base de la gestion des armes et des munitions en utilisant la méthodologie de l'UNIDIR, établissant ensuite chacun une feuille de route comportant des mesures concrètes pour améliorer sa gestion des armes et des munitions. En décembre 2021, le Togo a réalisé sa première évaluation de base avec l'UNIDIR, en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'UNIDIR continuera d'aider la CEDEAO à réaliser ce type d'évaluation de base en Afrique de l'Ouest et collaborera avec HALO Trust pour en faire de même en Amérique centrale. Une étude préliminaire de la gestion des armes et des munitions au Soudan, réalisée en 2020, a servi de base à l'examen que l'ONU a effectué en 2021 de la situation au Darfour, en particulier à l'établissement des critères d'évaluation des mesures concernant le Darfour (voir [S/2021/696](#)).

11. En 2021, l'UNIDIR a bouclé la deuxième partie de son séminaire régional en ligne sur la gestion des armes et des munitions, organisé conjointement avec l'Union africaine en appui à son initiative Faire taire les armes, pour promouvoir le dialogue et échanger les bonnes pratiques sur les moyens concrets de renforcer les politiques et les pratiques de gestion des armes et des munitions entre les organisations

internationales et régionales, les États et les organisations non gouvernementales (ONG). Le séminaire a permis de poser les bases du premier symposium international sur la gestion des armes et des munitions, prévu en 2022. L'UNIDIR collaborera avec ses partenaires des Nations Unies pour organiser cette première plateforme internationale où seront examinées les différentes alternatives et possibilités d'une approche internationale stratégique plus cohérente de la gestion des armes et des munitions.

12. Le programme a largement contribué à améliorer les connaissances sur les moyens de mieux détecter, comprendre et atténuer les risques de détournement dans les transferts internationaux d'armes. En 2021, en partenariat avec Conflict Armament Research et le Stimson Center, l'UNIDIR a publié le *Cadre d'analyse des détournements*, dans lequel sont recensés les principaux facteurs qui facilitent les détournements des armes classiques pour mieux étayer les efforts visant à prévenir, détecter et combattre ce phénomène. En 2021 également, l'UNIDIR a fait connaître les résultats de ses recherches sur les détournements et le trafic d'armes au cours d'un débat public du Conseil de sécurité sur l'impact des détournements et du trafic d'armes sur la paix et la sécurité, et au cours d'une réunion organisée selon la formule Arria sur la menace pour la paix et la sécurité que représentent le trafic et le commerce illicite des armes légères et de petit calibre.

13. Dans l'action 21 du Programme du Secrétaire général en faveur du désarmement, un appel est lancé pour que le contrôle des armes classiques et des munitions soit intégré aux activités de prévention et de gestion des conflits de l'ONU, et ce, sans perdre de vue la nature évolutive des guerres. L'UNIDIR formule des orientations et des recommandations pratiques pour intégrer le contrôle des armes classiques dans les efforts de prévention, de gestion et de règlement des conflits, et organise des dialogues. En 2021, l'UNIDIR a publié la boîte à outils pour l'analyse des risques liés aux armes (*Arms-Related Risk Analysis Toolkit*), qui donne des conseils pratiques pour atténuer les risques liés aux armes et aux munitions dans les zones de conflit et les environnements fragiles.

14. Le programme cherche également à comprendre comment le contrôle des armes classiques peut contribuer à prévenir et à atténuer la violence armée et les préjudices causés aux civils en milieu urbain et au niveau local. Dans le cadre du programme, des outils ont été mis au point et proposés pour : a) suivre l'impact des armes explosives dans les zones peuplées ; et b) mener des évaluations des capacités nationales de lutte contre la menace des engins explosifs improvisés.

15. En 2021, l'UNIDIR a publié le menu d'indicateurs pour mesurer les effets réverbérants sur les civils de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées (*Menu of Indicators to Measure the Reverberating Effects on Civilians from the Use of Explosive Weapons in Populated Areas*). Ce cadre de référence a été utilisé par l'ONU et ses ONG partenaires pour étayer et suivre l'impact des armes explosives dans les zones peuplées sur les décès et les blessés civils, les infrastructures civiles, la santé publique et l'éducation. Il constitue une base de faits qui permet de convaincre les parties au conflit d'atténuer les préjudices subis par les civils. Un deuxième menu d'indicateurs complémentaire, publié en 2022, permet d'examiner les effets réverbérants de l'emploi d'armes explosives dans les zones peuplées sur l'accès des civils à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, ainsi que leurs conséquences sur la sécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement et les opportunités économiques.

16. Les engins explosifs improvisés continuent de représenter une menace pour toute la planète et de causer des souffrances humaines partout dans le monde. Pour donner suite à la résolution 73/67 de l'Assemblée générale, l'UNIDIR a publié son modèle de maturité des capacités de lutte contre les engins explosifs improvisés et

son outil d'auto-évaluation. En 2021, l'UNIDIR a aidé six États membres à utiliser cet outil et à évaluer leurs capacités nationales de préparation et d'intervention avec pour objectif d'améliorer leurs stratégies de prévention et d'intervention. L'outil d'auto-évaluation a permis de définir l'approche de la réponse adoptée par l'ensemble du système des Nations Unies face à la menace des engins explosifs improvisés. En 2022, l'UNIDIR continuera d'aider les États intéressés, les partenaires du système des Nations Unies et les organisations régionales à lutter contre les menaces que représentent les engins explosifs improvisés.

Armes de destruction massive

17. En 2021, dans le cadre de son programme sur les armes de destruction massive et autres armes stratégiques, l'UNIDIR a mené des recherches dans quatre domaines : a) définition de mesures de réduction des risques nucléaires ; b) examen de nouvelles approches de la vérification en matière de désarmement nucléaire ; c) renforcement de la norme de lutte contre les armes chimiques et biologiques ; et d) progrès réalisés dans le dialogue nucléaire. Dans un climat de tensions géopolitiques chroniques, les travaux menés dans le cadre de ce programme ont suscité un vif intérêt tout au long de l'année, avec près de 9 000 téléchargements de rapports de programme effectués dans plus de 70 pays.

18. L'UNIDIR est reconnu comme un acteur mondial de premier plan dans la réduction des risques nucléaires. Cette thématique a gagné en importance au cours de l'année 2021, et les travaux de l'UNIDIR dans ce domaine ont permis de sensibiliser les parties prenantes et d'alimenter les positions officielles et les documents de travail établis pour la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La recherche a porté principalement sur les scénarios d'escalade potentiels, notamment à partir de domaines technologiques interconnectés. En mai, l'UNIDIR a accueilli une conférence virtuelle de deux jours sur le thème « Le risque nucléaire dans les technologies et les domaines ». Des experts internationaux y ont débattu des risques posés par les technologies liées aux programmes d'armes nucléaires modernes. L'Institut a également lancé une nouvelle série de publications sur des points de désaccord précis qui pourraient conduire à une escalade et déclencher un conflit entre les États dotés d'armes nucléaires et les États alliés de puissances nucléaires.

19. En 2022, l'Institut examinera les relations et les dynamiques entre les États qui font peser le risque nucléaire, en accordant une attention particulière à une appréciation systématique des risques à la jonction des systèmes d'armes nucléaires et des technologies émergentes. Cette activité portera, entre autres, sur les risques nucléaires liés à l'espace extra-atmosphérique et aux capacités de déploiement de missiles, et sur la recherche autour de thèmes contemporains clés comme la prise de décisions nucléaires en temps de crise. L'UNIDIR alimentera également les débats sur la réduction des risques qui auront lieu à la reprise de la dixième Conférence d'examen. Il établira notamment une note d'orientation sur l'importance de la réduction des risques dans le cycle d'examen actuel, les résultats à attendre de la Conférence et les perspectives d'avenir.

20. La vérification du désarmement nucléaire constitue un enjeu majeur pour tout futur processus de désarmement nucléaire. Fort de sa longue expérience, l'UNIDIR a recentré son regard conceptuel sur de nouvelles approches qui permettent de surmonter des difficultés techniques dans des contextes de vérification complexes. Le concept innovant de vérification différée de l'UNIDIR a été intégré à d'autres forums importants dans ce domaine. En 2021, l'UNIDIR a organisé une série de séances d'information informelles pour le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire. Il

a été établi que cette initiative a permis d'améliorer les connaissances de base des experts internationaux.

21. En 2021, l'Institut a lancé deux autres projets liés à la vérification. Dans le premier, la vérification a été analysée dans le contexte du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. L'UNIDIR a organisé un séminaire pour préparer la première réunion des États parties au Traité, en 2022. Le deuxième projet a permis d'étudier différentes options de vérification de missiles à partir des enseignements tirés d'activités antérieures de contrôle des armements et de désarmement et des nouvelles avancées technologiques. L'UNIDIR a présenté les résultats de ses projets à l'occasion d'une manifestation parallèle organisée par la Première Commission.

22. En 2021, l'UNIDIR a publié cinq rapports sur le respect et la mise en œuvre des régimes relatifs aux armes de destruction massive. Les rapports ont présenté tant des propositions concrètes pour renforcer les régimes comme la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction et la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, que des approches novatrices destinées à alimenter une nouvelle vision du contrôle des armements et du désarmement des armes de destruction massive. Ces rapports ont été téléchargés plus de 2 800 fois et cités dans des ouvrages scientifiques et politiques. Les recherches et les activités de l'UNIDIR relatives à la Convention sur les armes biologiques ont influé sur les positions des États parties dans plusieurs domaines, notamment dans la définition de nouvelles méthodes d'examen de la science et de la technologie par l'élaboration d'un modèle « hybride » de l'UNIDIR. À l'occasion des réunions d'experts et des États parties en 2021, plusieurs États parties à la Convention sur les armes biologiques ont publiquement reconnu la contribution de l'UNIDIR à la diffusion d'informations et à la promotion de la Convention.

23. En 2022, l'axe thématique « conformité et mise en œuvre » sera recentré sur le renforcement de la norme de lutte contre les armes chimiques et biologiques. Cet axe de travail continuera de nourrir le discours politique sur les régimes d'armes chimiques et biologiques par toute une série de manifestations et de dialogues publics.

24. Pour ce qui est de l'avenir du désarmement nucléaire et de la maîtrise des armements stratégiques, l'UNIDIR a engagé un dialogue sur le désarmement nucléaire, la dissuasion nucléaire et la maîtrise des armements stratégiques avec un groupe de 40 experts de haut niveau venant du monde entier. En 2021, l'équipe a publié quatre rapports et organisé trois manifestations sur le sujet. On notera en particulier un rapport énonçant des mesures concrètes pour consolider le non-recours aux armes nucléaires, redéfinir la maîtrise des armements stratégiques et redynamiser la quête du désarmement nucléaire. Ce rapport a été présenté à la Première Commission et diffusé par une série de tribunes dans la presse.

25. En 2022, le dialogue cherchera à analyser les ramifications de la guerre en Ukraine sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération en vue de dégager des possibilités d'action pour redynamiser la maîtrise des armements et le désarmement dans un contexte géostratégique marqué par des tensions.

Sécurité de l'espace

26. L'espace suscitant un intérêt croissant pour l'humanité, la recherche dans ce domaine se fait de plus en plus pressante. En 2021, les travaux de l'UNIDIR sur la sécurité de l'espace ont contribué dans une large mesure aux récents débats de la Première Commission sur les moyens de renforcer la sécurité de l'espace. L'UNIDIR a également engagé son premier dialogue avec l'industrie sur la sécurité de l'espace

et organisé la Conférence de 2021 sur la sécurité de l'espace extra-atmosphérique sous un format hybride innovant. Le dialogue avec l'industrie a permis de faire le point sur les perspectives du secteur privé relatives à la sécurité de l'espace et de combler le fossé entre les États et les autres parties prenantes. La conférence, qui a réuni un nombre sans précédent de 950 participants en ligne et en personne, a été propice à un dialogue informel sur plusieurs enjeux contemporains liés à la sécurité et à la viabilité de l'espace, faisant ainsi progresser la réflexion sur les approches de la sécurité de l'espace. Le débat de fond mené à la conférence a alimenté le dialogue de la Première Commission et suscité un très vif engouement en ligne.

27. Fort de sa longue expérience de la sécurité de l'espace, l'UNIDIR a élaboré son programme dans ce domaine pour faciliter l'utilisation pacifique, prospère et sûre de l'espace grâce à une gouvernance plus efficace de la sécurité de l'espace. Outre la conférence sur la sécurité de l'espace extra-atmosphérique de 2022, la poursuite du dialogue avec l'industrie et la réalisation de travaux de recherche stratégiques dignes d'intérêt, le programme relatif à la sécurité de l'espace ouvrira de nombreuses nouvelles perspectives. Il s'agira notamment de créer un portail numérique sur la sécurité de l'espace qui serve de guichet unique en ligne pour les documents relatifs aux politiques de sécurité de l'espace des principales parties prenantes, d'appuyer le nouveau groupe de travail à composition non limitée sur la réduction des menaces spatiales au moyen de normes, de règles et de principes de comportement responsable dans ses travaux, de renforcer les capacités autour des questions de sécurité de l'espace en organisant des manifestations régionales et d'élaborer un lexique de la sécurité de l'espace dans toutes les langues de l'ONU afin de favoriser une compréhension commune des sujets et des termes qui prêtent à controverse.

Sécurité et technologie

28. Le programme de sécurité et de technologie de l'UNIDIR est conçu pour répondre de manière dynamique à l'accélération du rythme et de l'ampleur des progrès technologiques, et étudier leurs implications pour la paix et la sécurité internationales et le développement. En 2020, l'UNIDIR a fait porter l'essentiel de ses travaux sur trois domaines, à savoir a) la stabilité dans le cyberspace ; b) les implications de l'utilisation de l'intelligence artificielle et de l'autonomie des systèmes d'armes et d'autres applications militaires ; c) les conséquences, positives et négatives, sur la sécurité des innovations récentes et à venir dans le domaine des sciences et des technologies. Elle a contribué de manière significative à soutenir et à faire progresser les processus multilatéraux en matière de cybersécurité internationale et de systèmes d'armes autonomes létaux.

29. En 2021, divers types d'infrastructures, d'entreprises ou de services du domaine des technologies de l'information et des communications ont été la cible de plusieurs cyberincidents importants ; des progrès significatifs ont toutefois été accomplis dans les cybernégociations multilatérales, et les deux processus cybernétiques relevant de la Première Commission, à savoir le groupe d'experts gouvernementaux et le groupe de travail à composition non limitée, ont pu aboutir à des rapports consensuels. Ce contexte a bien mis en évidence la pertinence et l'urgence des travaux de l'UNIDIR sur la stabilité dans le cyberspace. Le fait que le portail des politiques cybernétiques est reconnu comme un outil mondial de renforcement de la confiance et des capacités dans les rapports de consensus, et le fait que le projet a été invité à se présenter au Forum de Paris sur la paix de 2021, montrent combien ces travaux sont importants. L'UNIDIR a en outre engagé quatre dialogues multipartites et lancé quatre rapports pour promouvoir la mise en œuvre de normes relatives au comportement responsable des États dans le cyberspace. Ces activités ont abordé des questions comme la protection des infrastructures critiques, les attributions, la diligence raisonnable et

l'échange d'informations. En 2022, l'UNIDIR continuera de promouvoir la mise en œuvre du cadre pour un comportement responsable des États dans le cyberspace.

30. Un autre domaine de recherche porte essentiellement sur les implications de l'intelligence artificielle et de l'autonomie des systèmes d'armes, des processus décisionnels et d'autres applications militaires. En 2021, l'UNIDIR a organisé une série de cinq exercices virtuels régionaux de simulation qui ont réuni 200 experts de plus de 80 pays pour réfléchir sur le contrôle humain dans la prise de décisions concernant l'usage de la force. Les conclusions ont été résumées dans un rapport de recherche que les délégations ont abondamment cité aux réunions du Groupe d'experts gouvernementaux sur les technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes. L'UNIDIR a publié deux autres rapports importants : l'un sur les problèmes de données dans les systèmes autonomes, et l'autre, sous forme de recueil, sur la mise en correspondance des résultats des recherches de l'UNIDIR sur l'intelligence artificielle et les systèmes autonomes et des questions ouvertes du Groupe d'experts gouvernementaux. En 2022, l'UNIDIR en étudiera plus largement l'impact sur différents aspects de la guerre.

31. L'UNIDIR a lancé une initiative de recherche innovante, multiprogramme, qui analyse les répercussions des technologies émergentes sur les systèmes conventionnels. Les projets se sont intéressés principalement aux toutes dernières évolutions des systèmes sans équipage et aux approches innovantes de surveillance des cessez-le-feu. Au nombre des activités menées, on retiendra des séances d'information sur les contre-mesures des drones et les armes à énergie dirigée, un document sur les technologies des registres distribués au service de la sécurité internationale et de la maîtrise des armements, ainsi que l'organisation d'une manifestation phare, Innovations Dialogue (Dialogue sur les innovations), qui a porté sur les technologies d'hypertrucage et attiré plus de 1 000 participants du monde entier.

Genre et désarmement

32. Le programme Genre et désarmement de l'UNIDIR sur le genre et le désarmement contribue à l'égalité des genres et à la prise en compte des questions de genre dans la maîtrise des armements et le désarmement. En assurant une plus grande diversité dans la maîtrise des armements et le désarmement, on en renforcera l'efficacité et on créera plus d'opportunités d'emploi pour les femmes. Les activités menées ici viennent directement en appui à la mise en œuvre du Programme de désarmement (actions 36 et 37), du Programme 2030 (objectifs de développement durable n^{os} 5 et 16) et du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

33. En 2021, l'impact des travaux de l'Institut est apparu clairement dans l'inscription officielle de la question de l'égalité des genres à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement et de la Réunion d'experts de la Convention sur les armes biologiques, dans la présentation de documents de travail sur les aspects liés à l'égalité des genres dans le cadre de la Convention sur les armes biologiques et du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, et dans la prise en compte plus systématique des questions de genre dans les travaux de la Première Commission.

34. Le programme a donné lieu à un atelier régional qui a rassemblé 52 fonctionnaires et experts nationaux de 11 pays d'Asie du Sud et du Sud-Est. Il a élargi son champ d'action avec des activités visant des publics arabophones, notamment deux groupes de réflexion réunissant des femmes arabes expertes en sécurité internationale, une fiche d'information sur les femmes arabes et la sécurité internationale et le désarmement, et une manifestation de haut niveau organisée en

partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

35. Le programme s'est intéressé à la recherche sur les modèles de participation des femmes à des fonctions techniques dans le domaine de la maîtrise des armements. Les résultats ont été présentés dans le rapport intitulé « Women Managing Weapons: Perspectives for Increasing Women's Participation in Weapons and Ammunition Management ». En collaboration avec les États Membres, le Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des genres dans le domaine du désarmement et l'Institut international pour la paix, l'UNIDIR a coorganisé un débat sur le thème « Where are the women: staying curious about gender in international security » en marge des travaux de la Première Commission, qui a été visionné par plus de 700 téléspectateurs.

36. Tout au long de l'année 2021, les publications du programme ont examiné comment les normes de genre contribuent à façonner les technologies de sécurité et défini des éléments d'approches de la cybersécurité tenant compte des questions de genre, comme dans les documents intitulés *Gender Approaches to Cybersecurity: Design, Defence and Response* et *System Update: Towards a Women, Peace and Cybersecurity Agenda*.

37. En appui au Groupe d'experts gouvernementaux sur les technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes, l'UNIDIR a organisé des débats sur les préjugés liés au genre dans les applications militaires de l'intelligence artificielle et publié un rapport intitulé *Does Military AI Have Gender? Understanding Bias and Promoting Ethical Approaches in Military Applications of AI*. Le rapport donne un aperçu des moyens permettant de lutter contre les préjugés et d'éviter les préjudices, avec notamment un examen fondé sur le genre des applications militaires de l'intelligence artificielle qui permettrait de faire apparaître clairement comment les systèmes prennent en compte les questions de genre et comment les effets néfastes liés aux préjugés ont été atténués.

38. En 2022, le programme compilera et analysera les meilleures pratiques d'égalité des genres dans le domaine du contrôle des armes classiques. Il se penchera également sur l'applicabilité des analyses croisées de genre à la recherche et aux politiques nucléaires. En collaboration avec le Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des genres dans le domaine du désarmement, il créera une dynamique en faveur d'une maîtrise des armements et d'un désarmement respectueux de l'égalité des genres, par l'organisation de séances d'information et la mise au point d'outils permettant de déterminer les points d'entrée de la démarche d'intégration de l'égalité des genres dans les processus multilatéraux.

Une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient

39. Le projet de l'UNIDIR sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient a pour objectif d'examiner la chronologie, les perspectives et les idées de progrès de nature à favoriser sa concrétisation. Ce projet de trois ans, lancé en octobre 2019 et financé par l'Union européenne, s'emploie à renforcer les capacités d'analyse des parties prenantes de la région. Les divergences historiques sur la question, ainsi que les conflits en cours et le profond déficit de confiance entre les États de la région, ont rendu encore plus difficiles les progrès et détourné l'attention des initiatives de coopération visant à réduire les problèmes de prolifération dans la région. Ce genre d'initiative s'impose pourtant pour prévenir et atténuer les conflits, et faire face à l'instabilité régionale.

40. Le projet se fixe quatre objectifs primordiaux : a) combler une lacune importante dans la recherche sur l'évolution de la question de la zone exempte d'armes de

destruction massive au Moyen-Orient, et notamment en tirer des enseignements pour les perspectives actuelles et ultérieures ; b) renforcer les capacités d'analyse pour favoriser une nouvelle réflexion sur les questions de sécurité régionale et sur une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient ; c) recueillir des idées et formuler de nouvelles propositions pour aller de l'avant sur cette question ; et d) favoriser un dialogue inclusif et solliciter les points de vue des parties prenantes de la région, notamment en mettant à contribution des fonctionnaires et experts compétents dans une série d'ateliers et de dialogues pour l'établissement de faits dans les États du Moyen-Orient.

41. En 2021, une frise chronologique interactive en ligne qui cartographie les grandes étapes historiques de la zone a été lancée. Disponible en arabe, anglais, hébreu et persan, elle est reliée à un référentiel documentaire en ligne de plus de 420 documents importants créé en 2020. Ces deux outils servent de pôle de connaissances accessible au public sur l'évolution, à ce jour, du processus de création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient.

42. Le dialogue régional est fondamental pour ce projet. En 2021, huit manifestations ont été organisées dans le cadre du projet, avec plus de 500 participants. L'UNIDIR a participé et apporté sa contribution à plus de 31 manifestations sur le sujet et a régulièrement informé et consulté les États de la région et les entités compétentes du système des Nations Unies, dont l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Bureau des affaires de désarmement et ONU-Femmes. Dans le cadre du projet, des entretiens se sont poursuivis avec des responsables et des experts du Moyen-Orient, des trois États dépositaires du Traité de non-prolifération, de l'ONU et de l'Union européenne pour présenter les thèmes, les questions et les débats sur lesquels reposent les réflexions sur une zone exempte d'armes de destruction massive dans la région. Au cours de la session de novembre 2021 de la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive et à la Conférence du désarmement, plusieurs États ont félicité l'UNIDIR pour les travaux qu'il a réalisés dans le cadre de son projet.

43. Les publications de 2021 comprennent un document d'orientation sur la vérification nucléaire dans une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et un recueil d'essais sur les enseignements tirés du Plan d'action global conjoint pour la mise en place d'une telle zone (en arabe, anglais, hébreu et persan).

44. En 2022, dans le cadre du projet, des essais seront publiés sur les perspectives régionales, les éléments moteurs et les objectifs de la zone, un compte rendu narratif du processus de mise en place de la zone par les principales parties prenantes, et des documents d'orientation sur les vecteurs et la guerre chimique et biologique dans le contexte d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Des dialogues régionaux auront également lieu et des tables rondes de recherche thématiques seront organisées sur les sujets précités, ainsi que sur la coopération en matière d'énergie nucléaire et sur la réponse aux problèmes régionaux de prolifération des armes de destruction massive.

Services d'information et de conseil

45. En 2021, les services d'information et de conseil de l'UNIDIR ont continué d'être très demandés. L'UNIDIR a aidé les États à participer activement à divers processus multilatéraux, dont la Conférence du désarmement, la Première Commission, le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, le Traité sur le commerce des armes, la Convention sur les armes biologiques et les comités compétents du

Conseil de sécurité. Tout au long de la période 2020-2021, il a apporté un appui technique consultatif au Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus et soutiendra le groupe de travail à composition non limitée 2022-2023 créé par la résolution 76/233 de l'Assemblée générale pour élaborer des engagements politiques en vue d'un nouveau cadre mondial visant à combler les lacunes existantes dans la gestion des munitions « tout au long de leur cycle de vie ».

46. En 2021, l'UNIDIR a prêté un appui technique aux processus parallèles sur la cybersécurité établis par l'Assemblée générale : le groupe d'experts gouvernementaux (voir la résolution 73/266) et le groupe de travail à composition non limitée (voir la résolution 73/27). L'UNIDIR, en étroite coopération avec le Bureau des affaires de désarmement, a conseillé les présidences respectives des deux groupes à leurs réunions en personne tenues en février ; il a fait la synthèse des différentes contributions, positions et observations formulées par les pays ; et établi des projets de textes pour les deux processus. Avec ces activités de conseil et d'appui, l'UNIDIR a joué un rôle central en permettant, comme l'ont souligné les deux présidences, aux deux processus de dégager un consensus. Les ressources du budget ordinaire de l'ONU destinées à financer les prestations de consultants pour les groupes d'experts gouvernementaux constituent la seule source de financement dédiée affectée à ce type de service de connaissances et de conseil.

47. L'Institut a présenté des exposés d'experts, fourni une assistance technique et produit des connaissances de fond sur de nombreuses questions de désarmement, de maîtrise des armements et de sécurité, ainsi qu'une contribution de fond aux lignes directrices techniques visant à faciliter la mise en œuvre de la résolution 2370 (2017) du Conseil de sécurité tendant à ce que les terroristes ne puissent acquérir d'armes. Il a continué de réfléchir à des initiatives de collaboration avec des entités des Nations Unies comme le Département des opérations de paix, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Programme des Nations Unies pour le développement, ONU-Femmes, l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur les armes biologiques, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, l'Université des Nations Unies et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

48. Chaque année, l'UNIDIR organise un cours d'orientation sur le désarmement à l'intention des diplomates fraîchement arrivés à Genève. En 2021, le cours a été donné virtuellement à des délégués de par le monde. Il a reçu un accueil positif des participants et des missions permanentes. Il sera proposé tous les ans, sous réserve de financement.

49. Le personnel de l'UNIDIR a continué de donner des conférences et de participer à de nombreuses manifestations dans le monde entier ; l'Institut a régulièrement organisé des séances d'information à l'intention d'universitaires, de responsables gouvernementaux et de groupes d'étudiants en visite. La nature virtuelle de ces manifestations a renforcé l'impact de l'UNIDIR dans le monde. Par exemple, le personnel de l'UNIDIR a fait, à plusieurs États et à des groupes régionaux ou groupes de pays partageant la même vision, des présentations sur la réduction du risque nucléaire et sur les mesures visant à réduire le détournement des armes légères et de petit calibre, entre autres ; il a participé au *Foreign Policy Tech Forum*, encadré les étudiants à l'occasion de nombreux exercices de simulation des Nations Unies (Simul'ONU) et informé le Conseil de sécurité de l'impact du détournement et du trafic d'armes sur la paix et la sécurité. Compte tenu de la forte demande que suscitent ces activités de formation, l'UNIDIR les renforcera en 2022 en partenariat avec l'UNITAR.

Activités de dialogue

50. Le dialogue est un aspect fondamental de la mission de l'UNIDIR. En tant qu'institution autonome au sein du système des Nations Unies, il peut jouer un rôle essentiel de passerelle dans un contexte mondial de sécurité particulièrement complexe. Il fait office de cadre de dialogues multipartites inclusifs et de pôle interactif d'échanges de connaissances et d'idées. Il réunit des représentants des États, de la société civile, des représentants et des experts de l'industrie, et des chercheurs de différents horizons disciplinaires et géographiques pour débattre de toute une série de questions relatives au désarmement et à la sécurité mondiale.

51. En 2021, il a pu, grâce à son approche repensée de l'organisation de manifestations multipartites en ligne et à la multiplication de ses formats virtuels interactifs et axés sur la pratique, organiser 63 % de manifestations de plus qu'en 2020. Qu'il s'agisse d'évaluations spécifiques à un pays, d'ateliers régionaux ou de manifestations parallèles de la Première Commission, l'UNIDIR a su susciter l'intérêt de nombreux participants aux niveaux national, régional et international sur des sujets couvrant l'ensemble de ses programmes de recherche. En 2022, dans le respect des restrictions de voyage et de réunion liées à la COVID-19, l'UNIDIR reprendra ses activités en présentiel et continuera ainsi à intensifier ses manifestations et activités régionales.

52. L'UNIDIR organise chaque année des manifestations phares : la conférence sur la stabilité dans le cyberspace, la conférence sur la sécurité de l'espace extra-atmosphérique et le Dialogue sur les innovations. La conférence sur la stabilité dans le cyberspace de 2021 a examiné les moyens de faire progresser la mise en œuvre du programme pour un environnement ouvert, sûr, accessible et pacifique pour les technologies de l'information et des communications. La conférence sur la sécurité de l'espace extra-atmosphérique de 2021, organisée sous format hybride, a été un forum unique qui a permis à 950 participants de divers horizons d'examiner ensemble les enjeux et les solutions de sécurité dans l'espace extra-atmosphérique. Le Dialogue sur les innovations de 2021 a attiré plus de 1 000 participants du monde entier pour analyser le phénomène de plus en plus courant des hypertrucages et en étudier les implications pour la sécurité internationale.

53. En 2021, l'UNIDIR a poursuivi son dialogue sur le désarmement nucléaire, la dissuasion nucléaire et la maîtrise des armements stratégiques avec trois tables rondes interactives qui ont réuni des experts de haut niveau du monde entier pour définir des propositions concrètes visant à repenser la maîtrise des armements stratégiques et à redynamiser la quête du désarmement nucléaire.

L'Institut

54. L'UNIDIR a continué à améliorer et à consolider sa structure de financement et son modèle opérationnel, conformément aux recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur le trente-cinquième anniversaire de l'Institut (A/73/284).

Effectifs et fonctionnement

55. La crédibilité et l'impact que peut avoir l'UNIDIR dépendent de la qualité et de la diversité de ses chercheurs. En 2021, l'UNIDIR a continué d'attirer et de retenir un vivier diversifié de chercheurs hautement qualifiés. Les postes à plein temps de l'UNIDIR ont augmenté de 13 %, passant de 32 en 2020 à 36 en 2021. Les membres du personnel en poste viennent de 24 pays des 5 continents et parlent plus de 17 langues, dont les 6 langues officielles de l'ONU. Au total, 38 % ont un doctorat et

la plupart des autres sont titulaires de mastères. Le ratio femmes-hommes à l'UNIDIR est bien équilibré, à savoir 56:44 entre femmes et hommes.

56. L'UNIDIR fait appel à des experts externes sur des contrats de courte durée (2 à 6 mois) pour bénéficier de compétences supplémentaires, dans une plus grande diversité, le cas échéant. Le programme de bourses pour non-résidents permet à l'UNIDIR de mettre à contribution des spécialistes du désarmement de renommée internationale. Le programme diplômant de formation professionnelle facilite la participation active des jeunes. Les deux initiatives ont donné de bons résultats en 2021, avec 14 boursiers et au total 16 professionnels diplômés.

57. Des discussions fructueuses menées avec des donateurs qui ont toujours financé l'UNIDIR ont permis de conclure un accord en 2021 sur le financement de deux administrateurs auxiliaires, qui devraient rejoindre l'Institut en septembre 2022 et renforcer ainsi les capacités de coordination, de mobilisation des ressources et de planification de nouvelles initiatives.

58. Le nouveau poste de directeur adjoint (D-1) à l'UNIDIR a été pourvu en octobre 2021. Le directeur adjoint est chargé principalement de la planification et de la mise en œuvre de la recherche stratégique, de la mobilisation de ressources et de la communication avec les hauts responsables. Si l'augmentation de la subvention accordée à l'UNIDIR est approuvée, y compris les fonds pour un administrateur de la classe P-5, l'Institut créera le poste P-5 en 2022 pour que le titulaire se charge principalement de la gestion et de l'administration.

59. En 2018, le Secrétaire général a recommandé un modèle de recrutement où des responsables de programme seraient engagés sous contrat temporaire de l'ONU pour superviser des experts consultants ; ce processus s'est achevé début 2021. En 2022, on leur attribuera le titre « chef de programme ou de projet » pour mieux faire ressortir leur rôle et leurs responsabilités dans la définition des objectifs stratégiques, la collecte de fonds et la mise en œuvre des activités de recherche.

60. Conformément au modèle de recrutement recommandé, l'UNIDIR a continué de conclure des contrats de consultant pour les experts des programmes. Cette modalité contractuelle emporte moins de charges financières et permet de s'adapter plus facilement à l'évolution de la situation et à la nature des contributions volontaires. Pour les consultants à temps plein résidant à Genève, l'UNIDIR a continué de recourir aux contrats de vacataires du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) pour offrir des conditions de service plus avantageuses. Pour des services de consultants de durée limitée, l'UNIDIR propose des contrats à des taux plus compétitifs par l'intermédiaire de l'Office des Nations Unies à Genève.

61. Les postes de chef de programme devant désormais faire l'objet de contrats de l'ONU, la dépendance à l'égard de l'UNOPS pour l'administration des ressources humaines a été réduite en 2021. Le total des dépenses pour 2021, y compris les dépenses de personnel, était de 1 598 552 dollars (soit une baisse par rapport aux 2 198 633 dollars de 2020), dont 1 461 946 dollars pour les traitements de 20 fonctionnaires et 136 606 dollars pour les frais de service. L'UNOPS a traité 29 contrats et prolongations de contrats. À titre de comparaison, si l'on devait passer par l'Office des Nations Unies à Genève, le même appui aurait coûté environ 35 000 dollars de moins, mais les conditions d'emploi que l'Office offre aux consultants ne permettraient pas à l'UNIDIR d'attirer et de retenir à son service les compétences de haut niveau dont il a besoin pour mener à bien ses travaux.

62. Le coût des services administratifs et financiers de l'Office des Nations Unies à Genève, y compris le loyer, a atteint au total 304 446 dollars en 2021 (contre 295 451 dollars en 2020).

Communication et sensibilisation

63. L'UNIDIR a renforcé son rayonnement mondial grâce à des contenus multimédias innovants, des outils numériques et une stratégie de médias sociaux redynamisée. Les visites de son site Web ont augmenté de 30 % en 2021, pour atteindre au total 858 000 consultations par des personnes établies dans tous les États Membres. Avec une augmentation du nombre de ses abonnés de 50 % sur Instagram, de 48 % sur Twitter et de près de 200 % sur YouTube, l'UNIDIR a renforcé sa présence et sa visibilité sur les médias sociaux. Grâce aux analyses réalisées à partir de communications en ligne, l'UNIDIR dispose de données qui lui permettent de suivre l'impact de son action. Ces données viennent compléter les retours d'information et les évaluations des participants qu'il utilise pour les manifestations.

64. En 2021, l'UNIDIR a attiré 9 000 participants (soit une augmentation de 20 %) aux 78 manifestations qu'il a organisées, poursuivant ainsi la trajectoire ascendante rapide de croissance de son audience. L'UNIDIR a également diffusé plus de 117 vidéos (soit une augmentation de 56 %) sur toute une série de sujets.

65. L'accès aux résultats de recherche et aux analyses d'experts de l'UNIDIR, qui deviennent de plus en plus multilingues, reste une priorité majeure. Douze traductions, notamment en arabe, chinois, français, hébreu, persan, russe et espagnol, ont été publiées en 2021. Les 58 publications de l'Institut portaient sur des sujets aussi variés que les cyberopérations visant des infrastructures critiques, les armes biologiques et le genre, et la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient (voir annexe I). Le portail des politiques de cybersécurité de l'UNIDIR continue d'être apprécié par les États Membres et le secteur privé. L'UNIDIR envisage de créer d'autres portails en 2022, notamment sur la sécurité spatiale et la sécurité biologique.

66. Donnant suite à une recommandation de son conseil lui demandant de faire participer les jeunes aux débats sur le désarmement (voir [A/75/283](#)), l'UNIDIR a lancé une nouvelle initiative visant à : a) sensibiliser les jeunes à l'importance des questions de désarmement ; b) renforcer les capacités de recherche sur le désarmement de la génération montante ; c) rapprocher les générations par l'organisation d'une conférence de simulation des Nations Unies sur le désarmement ; et d) organiser des activités de formation, de vulgarisation et de collaboration universitaires.

67. En 2022, l'Institut intensifiera la diffusion de ses recherches dans le monde sur son site Web et ses plateformes de médias sociaux. Il mettra au point de nouveaux outils numériques, accompagnera ses publications de fond de présentations et de produits multimédias plus courts et plus accessibles, et accordera toute son attention aux traductions. La priorité sera donnée à la sensibilisation des jeunes générations et du public en général, et la présence numérique de l'UNIDIR lui permettra de conquérir de nouveaux publics, notamment par des partenariats avec les principaux comptes de médias sociaux du système des Nations Unies.

Partenariats

68. En 2021, l'UNIDIR a continué de renforcer et de multiplier ses partenariats, notamment avec des organismes du système des Nations Unies, des organisations régionales et nationales et le secteur privé. Le nouveau partenariat que l'UNIDIR et l'UNITAR ont établi leur permet de conjuguer leurs atouts institutionnels dans le domaine de la formation aux questions de désarmement. L'UNIDIR a également noué un nouveau partenariat avec l'Université des Nations Unies et s'est associé à l'Union internationale des télécommunications pour établir une deuxième édition du guide pour l'élaboration d'une stratégie nationale de cybersécurité (*Guide to Developing a*

National Cybersecurity Strategy). Tout au long de l'année, l'UNIDIR a collaboré avec l'AIEA, le Forum économique mondial et ONU-Femmes et continué de faire partie du pôle Cybersécurité des Nations Unies.

69. L'UNIDIR a informé ses donateurs dans le cadre des forums semestriels qu'il organise à leur intention et a collaboré avec toute une série de partenaires des secteurs privé et philanthropique conformément à ses principes directeurs pour la collaboration avec les acteurs non étatiques. Il a continué de collaborer avec tout un ensemble d'instituts de recherche et d'universitaires du monde entier et, en 2021, il a formalisé des accords de coopération en matière de recherche avec Conflict Armament Research, le HALO Trust, l'université Rutgers, le Stimson Center et la Fondation pour la recherche stratégique. Un mémorandum d'accord avec la Secure World Foundation est venu formaliser un partenariat de longue date.

70. La coopération de l'UNIDIR avec le Bureau des affaires de désarmement a permis de fournir un appui au groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025). L'UNIDIR a également participé à divers processus interinstitutions des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la lutte contre les mines, les engins explosifs improvisés, les risques biologiques et les armes biologiques, la sécurité de l'espace, les armes légères et de petit calibre, les questions cybernétiques, l'égalité des genres et les bonnes pratiques, ainsi que les enseignements tirés des zones exemptes d'armes nucléaires existantes.

71. En 2021, l'UNIDIR a établi une petite présence de liaison au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York pour pouvoir étendre et approfondir sa collaboration avec les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires multilatéraux. Cette nouvelle structure permet aux États Membres et à d'autres partenaires de se nourrir de connaissances et d'idées, facilite les échanges et renforce les liens entre les recherches, les manifestations et les autres activités relatives au désarmement organisées par l'UNIDIR à Genève et à New York.

72. En 2022, l'UNIDIR entend approfondir sa collaboration avec les organismes du système des Nations Unies et avec d'autres partenaires multilatéraux et régionaux, tout en renforçant son ouverture sur le monde universitaire, le secteur privé et les organisations philanthropiques. Cette démarche sera pour partie facilitée par la présence de l'agent de liaison établi à New York. D'autres possibilités de collaboration structurée avec des institutions universitaires du monde entier seront étudiées pour créer un réseau de recherche mondial qui puisse avoir une incidence plus grande au niveau local et compléter les compétences et l'expertise dont dispose l'UNIDIR.

Mobilisation de ressources

73. En dépit de sa trajectoire de croissance et de l'augmentation de ses activités, l'UNIDIR continue de faire face à des difficultés de financement dues au fait qu'une grande partie des contributions qui lui sont versées sont affectées à des fins spécifiques. En 2021, seuls 13 % des contributions n'étaient pas affectées à des fins spécifiques, ce qui a rendu plus difficile la possibilité de financer de nouvelles activités institutionnelles ou d'autres domaines de recherche émergents. Sachant que l'UNIDIR dépend presque entièrement de fonds de contributions volontaires, l'Assemblée générale, dans sa résolution [75/82](#), a lancé un appel à tous les États Membres pour qu'ils continuent de soutenir financièrement l'Institut, si possible au moyen de contributions pluriannuelles, et les a vivement encouragés à ne pas préaffecter ces contributions de façon à concourir à long terme à sa viabilité, à son indépendance et à son impartialité, ainsi qu'à la qualité de ses travaux.

74. L'UNIDIR a revu sa stratégie de mobilisation de ressources pour y intégrer les fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, les fonds philanthropiques et ceux du secteur privé, en plus des financements de ses partenaires gouvernementaux. Pour surmonter la difficulté que représente l'application d'une diligence raisonnable aux contributions du secteur privé, l'UNIDIR a relancé son accord avec le Bureau des Nations Unies pour les partenariats pour la réception de fonds soumis au contrôle de la Fondation pour les Nations Unies. Ces efforts institutionnels ont été complétés par la poursuite de la décentralisation des activités de financement vers les chefs de programmes.

75. En 2021, certains accords censés se concrétiser ne l'ont pas été en raison de restrictions sur les financements des donateurs liées aux activités de développement, comme indiqué par l'OCDE. Le coefficient d'aide publique au développement (APD) pour les dons à l'UNIDIR est de 27 %. Ce chiffre était trop bas pour certains donateurs, qui cherchaient à financer des activités avec un coefficient d'APD de 100 %.

76. Pour la plupart, les accords pluriannuels de la première série ont pris fin en 2021. Dorénavant, l'UNIDIR essaiera de faire en sorte que les dates de fin des accords de financement pluriannuels soient échelonnées pour éviter une situation défavorable pour le financement confirmé pour une seule année.

77. Le 24 décembre 2021, l'Assemblée générale a approuvé le budget ordinaire de l'ONU pour 2022 (voir résolution [76/246](#)). Ce budget comportait une subvention au budget ordinaire de l'UNIDIR de 683 500 dollars pour 2022, soit une augmentation de 386 430 dollars (après actualisation des coûts). L'augmentation est destinée à financer un poste P-5 dont le titulaire sera chargé d'aider le directeur à s'acquitter de ses fonctions de gestion et d'administration, d'organiser, d'une part, des séances d'information trimestrielles à l'intention de tous les groupements régionaux sur les idées de recherche concernant des sujets pertinents de désarmement d'autre part, trois manifestations dans des pays non membres de l'OCDE pour promouvoir les connaissances, les idées et le dialogue sur le désarmement et la non-prolifération à l'intention d'un public plus large et plus diversifié.

Ressources et dépenses

78. Grâce au soutien généreux de 26 donateurs, à une subvention prélevée sur le budget ordinaire, aux contributions d'autres entités des Nations Unies et à d'autres recettes, le montant total des recettes pour 2021 a atteint 6 516 092 dollars. Les recettes réelles pour le premier trimestre 2022 sont également indiquées à l'annexe III, tableau 1. Des informations détaillées sur les contributions volontaires versées à l'UNIDIR en 2021 figurent au tableau 2 de l'annexe III. Pour établir des comparaisons pertinentes entre recettes et dépenses et pour mieux faire apparaître l'évolution de la situation financière d'année en année, les recettes enregistrées à partir de 2016 ont été recalculées sur la base de l'année pour laquelle les contributions ont été versées, et non sur celle de l'année de signature des accords. Selon le rapport du Directeur, on trouvera dans les annexes financières les soldes d'ouverture et de clôture des fonds, indiquant le montant total de fonds disponibles pour l'année.

79. Les écarts entre les prévisions de fonds de contributions volontaires ([A/76/175](#), annexe IV) et les montants effectivement versés sont dus à des versements plus élevés que ce qui était prévu et qui ont amplement compensé les baisses attendues des contributions d'autres donateurs. Comme indiqué plus haut, près de 87 % du montant total des contributions volontaires encaissées en 2021 étaient affectés à des programmes ou activités spécifiques. La subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'ONU était de 280 700 dollars et devait être consacrée au paiement du traitement du Directeur. Elle représentait 4 % des recettes totales de 2021 de l'Institut.

80. Le montant total des dépenses de l'UNIDIR s'est élevé en 2021 à 6 892 579 dollars (voir annexe III, tableau 1). Le montant des dépenses effectives pour le premier trimestre de 2022 est également indiqué. Le montant total des dépenses de 2021 est proche des projections de 6 819 104 dollars (voir [A/76/175](#), annexe IV). Si les frais de voyage et les dons (pour la mise en œuvre du projet de création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient) ont été inférieurs aux prévisions, les dépenses de personnel et de fonctionnement ont été plus élevées du fait de l'augmentation des publications et des manifestations. Le montant total des dépenses de 2021 était supérieur au montant total des recettes de l'année, ce qui a été rendu possible par le report des recettes des années précédentes, comme on peut le voir dans le solde d'ouverture.

81. Tout au long de l'année, l'UNIDIR a suivi de près sa situation financière, pour veiller à ce que les dépenses ne dépassent pas les recettes. Les contrôles ont consisté à renforcer le processus de budgétisation annuelle, à présenter un plan de dépenses annuel à l'Office des Nations Unies à Genève, à organiser des séances d'information semestrielles sur les ressources financières à l'intention du Conseil d'administration et des donateurs, à procéder à des examens trimestriels du budget de la direction, à présenter des rapports mensuels sur le budget-programme aux chefs de programme et à renforcer les contrôles internes.

82. La réduction du nombre de lignes téléphoniques et d'espaces de bureaux à New York et l'utilisation plus importante des capacités internes ont, entre autres mesures d'ajustement des coûts, permis d'économiser plus de 100 000 dollars en 2021.

83. Le solde de clôture au 31 décembre 2021 est constitué de fonds reçus en 2021 ou avant avec des périodes de mise en œuvre courant jusqu'en 2022 ou au-delà, et de certains fonds qui n'ont pu être utilisés et pour lesquels les donateurs ont accordé des reports sans frais pour la mise en œuvre l'année suivante.

III. Programme de travail et plan financier pour 2022

84. Le programme de travail pour 2022 a été approuvé par le Conseil d'administration à sa réunion de juin 2021 (voir [A/76/183](#)). Il tient compte des plans de travail actualisés des programmes de recherche de l'Institut et est guidé par trois priorités transversales : a) le renforcement des processus multilatéraux de désarmement, notamment pour tenir compte de l'apparition de nouvelles technologies ; b) la poursuite de la mise en œuvre du Programme de désarmement du Secrétaire général, en mettant l'accent sur les efforts visant à réduire les répercussions de la violence liée à l'utilisation d'armes contre les civils ; et c) l'élargissement de l'action de l'Institut dans différentes régions du monde, en recourant notamment à des formats en ligne inclusifs et interactifs. Conformément à son mandat statutaire, l'UNIDIR mettra l'accent sur la recherche prospective et inscrite sur le long terme et examinera plus largement les interactions entre désarmement, prévention des conflits, développement et sécurité mondiale. Pour répondre à la demande croissante de la communauté internationale dans les domaines de l'éducation, de la formation et du renforcement des capacités en désarmement et sécurité mondiale, l'UNIDIR consolidera et cherchera à étendre et améliorer ses prestations de renforcement des capacités. Après la mise en service réussie du portail des politiques de cybersécurité de l'UNIDIR, l'Institut prévoit de mettre au point de nouveaux outils pour favoriser l'acquisition de connaissances, accroître la transparence et renforcer la confiance.

85. Le renforcement de la direction et du nouveau bureau de liaison de l'UNIDIR à New York devrait permettre à l'Institut de répondre aux attentes croissantes de la communauté internationale pour des recherches indépendantes, un dialogue sans

exclusive et des services de conseil, et faciliter la planification stratégique de l'Institut et son rayonnement auprès de ses partenaires du monde entier.

86. Pour garantir des résultats de recherche durables et de grande qualité, ainsi qu'une gestion axée sur les résultats, l'UNIDIR fera reposer son action sur un processus d'examen et de planification de ses programmes qui comprendra une élaboration permanente de programmes, une planification proactive des activités et des évaluations trimestrielles de la mise en œuvre, ainsi qu'un suivi et des rapports sur son impact. De nouveaux plans de travail pluriannuels ont été élaborés en 2021 pour chaque programme de recherche, l'objectif étant de se mettre en rapport avec des donateurs potentiels pour un financement pluriannuel couvrant la période 2022-2025.

87. Les recettes prévues pour 2022 et 2023 sont calculées à partir d'une estimation prudente des contributions volontaires, la plupart des accords de financement pluriannuels établis les années précédentes ayant pris fin en 2021. Les projections tiennent compte de la subvention révisée du budget ordinaire et des contributions potentielles de donateurs non traditionnels. Les dépenses portent sur l'ensemble des plans de travail des programmes et des initiatives institutionnelles. La mise en œuvre sera suivie et circonscrite dans les limites des ressources disponibles. Les besoins de dépenses du programme de travail 2022 devraient s'élever à 7 843 493 dollars, comme indiqué à l'annexe IV.

88. Les efforts renouvelés de mobilisation de ressources de l'UNIDIR et les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 rendent difficiles les prévisions de recettes pour 2022 et 2023. Compte tenu des discussions en cours, l'UNIDIR prévoit une légère hausse des contributions volontaires en 2022 et 2023, comme indiqué aux annexes IV et V. Conscient des incidences désastreuses de la pandémie de COVID-19 sur les ressources financières des États Membres, de l'instabilité de la situation économique mondiale et du volume toujours important des contributions affectées à des fins spécifiques, l'UNIDIR s'emploiera à mettre en réserve des ressources non affectées à des fins spécifiques représentant au moins 15 % de son budget annuel pour répondre à ses besoins de liquidités opérationnelles.

IV. Conclusion

89. Au cours de l'année 2021, les tensions entre États, y compris les États dotés de l'arme nucléaire, et les risques d'escalade de conflits n'ont cessé de s'accroître et d'atteindre des niveaux alarmants et toujours plus préoccupants. Parallèlement, le dispositif multilatéral des Nations Unies pour le désarmement reste figé et suscite des interrogations urgentes sur le renforcement de la confiance et les moyens d'encourager une maîtrise des armements et un désarmement plus efficaces. Les éléments fondamentaux de l'architecture multilatérale de sécurité semblant perdre de leur efficacité, ces tendances contribuent à créer un sentiment généralisé d'immobilisme et d'impuissance au sein du système multilatéral confronté à de nombreuses crises sécuritaires qui s'enchaînent.

90. Cependant, le désarmement représente bien plus qu'une aspiration en apparence lointaine pour l'avenir : c'est la recette pour renforcer les liens de confiance, un exercice pratique et permanent de renforcement de la confiance et de désescalade. Historiquement, il a contribué à rompre des spirales escalatoires et ouvert la voie à des dialogues bien plus constructifs. Le désarmement marque un premier pas décisif vers la prévention des conflits et sur le chemin davantage de la renaissance que de la décadence.

91. L'UNIDIR joue un rôle unique et essentiel dans le désarmement multilatéral. Il produit des connaissances et des idées qui permettent de relever les défis les plus urgents pour la sécurité mondiale. Il offre une vision prospective des tendances futures en matière de sécurité, renforce les capacités et sert de passerelle dans un environnement sécuritaire très mouvant et en proie à de nombreuses tensions. L'Assemblée générale, dans sa résolution 75/82 sur l'UNIDIR, a estimé que la communauté internationale doit toujours pouvoir accéder aux résultats des recherches indépendantes et approfondies menées sur des questions de sécurité et les perspectives du désarmement et de la non-prolifération. Au lendemain d'une pandémie, de la détérioration de l'environnement sécuritaire mondial et de la multiplication de défis existentiels sans précédent, le besoin d'idées nouvelles, de recherches indépendantes et d'approches originales n'a jamais été aussi clair et urgent.

92. C'est dans ce contexte que l'UNIDIR a considérablement renforcé ses activités de recherche, ses produits et son impact en 2021. Il a redynamisé ses efforts de mobilisation de ressources pour s'aligner sur son cadre de recherche stratégique actualisé 2022-2025. Il a également poursuivi ses efforts pour faire participer des publics plus larges et plus diversifiés partout dans le monde et renforcé encore sa communication numérique. L'élévation de son niveau d'activité témoigne de la force, de l'agilité et de la performance de l'UNIDIR. Cependant, l'instabilité de l'économie mondiale et les effets persistants de la pandémie ont eu des répercussions considérables sur les financements volontaires dont l'UNIDIR dépend. Un appui conséquent s'impose donc si l'on veut que l'UNIDIR puisse répondre durablement aux demandes de travaux de recherche croissantes de la communauté internationale et remplir sa mission qui est d'œuvrer pour un monde stable et plus sûr.

Annexe I*

Publications 2021

Conventional arms and ammunition

UNIDIR publications

- Menu of Indicators to Measure the Reverberating Effects on Civilians from the Use of Explosive Weapons in Populated Areas, 23 February 2021
- Handbook to Profile Small Arms Ammunition in Armed Violence Settings (*Spanish translation published in 2021*), 8 June 2021
- A Reference Methodology for National Weapons and Ammunition Management Baseline Assessments (French and Spanish *translations published in 2021*), 26 July 2021
- Arms Trade Treaty Issue Brief 3: Diversion Analysis Framework, 31 August 2021
- Arms-Related Risk Analysis Toolkit: Practical Guidance for Integrating Conventional Arms-Related Risks into Conflict Analysis and Prevention, 20 December 2021

Journal and working group papers

- Bajon, Theò (2022). Book Review: Post-conflict Reconstruction and Local Government. *Peacebuilding*, vol. 10, No. 1.
- Bajon, Theò (2021). Book Review: Peace and Conflict Studies: Perspectives from South Asia. *International Affairs*, vol. 97, No. 6.
- Bajon, Theò (2021). The rebels' credibility dilemma: A new approach to the search for credibility towards the international community and the population. *Peace and Conflict Studies*, vol. 28, No. 1.
- Second version of 'Proposal to Develop a Comprehensive Framework for Conventional Ammunition Management', Chair's food-for-thought non-paper for the Group of Governmental Experts on problems arising from the accumulation of conventional ammunition stockpiles in surplus.
- Implementation Mechanism for a Conventional Ammunition Framework. Internal brainstorming paper for the Chair of the Group of Governmental Experts on problems arising from the accumulation of conventional ammunition stockpiles in surplus.

Other publications

- Holtom, Paul (2021). *Taking Stock of the Arms Trade Treaty: Scope*. SIPRI, Stockholm.

Weapons of mass destruction and other strategic weapons

UNIDIR publications

- Some Thoughts on the Logic of Strategic Arms Control: Three Perspectives, 29 January 2021

* L'annexe I n'a pas été revue par les services d'édition et est publiée uniquement dans la langue dans laquelle elle a été soumise.

- Tools for Compliance and Enforcement from Beyond WMD Regimes, 5 February 2021
- Nuclear Risk Reduction: Engaging the Non-NPT Nuclear-Armed States, 9 February 2021
- Preparing for Success at the Ninth Biological and Toxin Weapons Convention Review Conference, 6 April 2021
- WMD Compliance and Enforcement in a Changing Global Context, 18 May 2021
- Revitalizing Pursuit of Nuclear Disarmament, 20 May 2021
- Exploring Science and Technology Review Mechanisms under the Biological Weapons Convention, 15 June 2021
- Nuclear Escalation Strategies and Perceptions: The United States, the Russian Federation, and China, 22 June 2021
- Identifying Collaborative Actions to Reduce Today's Nuclear Dangers (*Arabic, Chinese, French, Russian and Spanish translations published in 2021*), 1 September 2021
- Restoring Confidence Across Today's Nuclear Divides: Symposium Report, 14 October 2021
- Space Industry Workshop Report, 5 November 2021,
- The Cyber-Nuclear Nexus: Interactions and Risks, 9 November 2021
- 2021 Outer Space Security Conference Report, 23 December 2021
- Enhancing the Management and Enforcement of Compliance in the Regime Prohibiting Chemical Weapons, 28 December 2021

Journal and working group papers

- Revill, James and Anna Roessing (2021). Biosecurity. In *The Oxford Handbook of the International Law of Global Security*, Robin Geiß, and Nils Melzer, eds. Oxford: University Press.
- Revill, James, Renata Hessmann Dalaqua and Wilfred Wan (2021). The TPNW in Practice: Elements for Effective National Implementation. *Journal for Peace and Nuclear Disarmament*, vol. 4, No. 1.
- Podvig, Pavel (2021). Practical Implementation of the Join-and-Disarm Option in the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons. *Journal for Peace and Nuclear Disarmament*, vol. 4, No. 1.
- Working Group Recommendations on Education, Training and Capacity-Building, WHO Global Guidance Framework to Harness the Responsible Use of the Life Sciences.

Security and technology

UNIDIR publications

- International Cooperation to Mitigate Cyber Operations against Critical Infrastructure, 6 April 2021
- Known Unknowns: Data Issues and Military Autonomous Systems, 17 May 2021

- International Cyber Operations: National Doctrines and Capabilities Research Paper Series, 27 May 2021
- Building Cyber Operational Capabilities: Brazil's Efforts over the Past Two Decades, 10 June 2021
- Exploring Science and Technology Review Mechanisms under the Biological Weapons Convention, 15 June 2021
- UNIDIR on Lethal Autonomous Weapons; Mapping Our Research to the Discussions of the GGE on LAWS, 30 July 2021
- Table-Top Exercises on the Human Element and Autonomous Weapons System, 30 July 2021
- Exploring Distributed Ledger Technology for Arms Control and Non-proliferation: A Primer, 10 September 2021
- Applying Chapters VI and VII of the Charter of the United Nations in the Cyber Context, 22 September 2021
- ICTs, International Security, and Cybercrime, 11 October 2021
- The Projection of Cyber Power by Australia and Japan: Contrasting Their Doctrines and Capabilities for the Rule-Based International Order, 21 October 2021
- The Cyber Operations Strategies of the United States and Canadian Governments: A Comparative Analysis, 2 November 2021
- Due diligence in cyberspace: Normative expectations of reciprocal protection of international legal rights, 17 November 2021
- The 2021 Innovations Dialogue Conference Report, 22 December 2021

Gender and disarmament

UNIDIR publications

- Gender Approaches to Cybersecurity, 21 January 2021
- Gendered Impacts of Explosive Weapons in Populated Areas, 2 March 2021
- Gender & Disarmament Resource Pack (2021 edition), 8 March 2021
- Factsheet: Gender and Biological Weapons, 4 May 2021
- Connecting the Dots: Arms Control, Disarmament and the Women, Peace and Security Agenda (Arabic translation published in 2021), 7 June 2021
- Women Managing Weapons, 27 July 2021
- System Update: Towards a Women, Peace and Cybersecurity Agenda, 13 September 2021
- Factsheet: Arab Women in International Security and Disarmament, 27 October 2021
- Factsheet: Gender and Chemical Weapons (2021 edition), 16 November 2021
- Does Military AI Have Gender? Understanding Bias and Promoting Ethical Approaches in Military Applications of AI, 7 December 2021
- Gender Perspectives in Arms Control and Disarmament: Views from South and South-East Asia, 10 December 2021

A Middle East zone free of weapons of mass destruction

UNIDIR publications

- Nuclear Verification in a Middle East WMD-Free Zone: Lessons from Past Verification Cases and Other Precedents, 21 January 2021
- From the Iran Nuclear Deal to a Middle East Zone? Lessons from the JCPOA for an ME WMDFZ (Arabic, Hebrew and Persian translations of introductory essay also published in 2021), 27 May 2021
- Factsheet: Arab Women in International Security and Disarmament, 27 October 2021

Journal and working group papers

- Sabet, Farzan (2021). Iran Deal Scenarios and Regional Security. *Arms Control Today* (October).

Annexe II

Note explicative sur les annexes financières

Tous les chiffres indiqués à l'annexe III, à l'exception des contributions volontaires, sont fondés sur l'état des résultats financiers de l'ONU pour l'année 2021 relatif à l'UNIDIR.

Produits

Contributions volontaires	Contributions volontaires, en espèces et en nature Contributions d'États non membres
Autres contributions et allocations	Allocations provenant d'autres fonds Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU Prélèvements auprès d'entités du régime commun des Nations Unies
Produit des placements	Produit des placements Intérêts bancaires Plus-values/(moins-values) réalisées Plus-values/(moins-values) latentes
Produits divers ou accessoires	Gains de change Produits divers ou accessoires

Charges

Rémunération des employés, indemnités et prestations	Contrats du personnel gérés par le Secrétariat de l'ONU Rémunération du personnel, prestations et avantages, y compris le remboursement des impôts, l'indemnité pour frais d'études, le paiement des voyages de congé dans les foyers, des voyages de visite familiale, des voyages au titre du congé de repos et de récupération et des voyages effectués au titre des études Rémunération et indemnités du personnel temporaire (autre que pour les réunions)
Autres contrats et honoraires d'experts	Vacataires et consultants individuels gérés par le Secrétariat de l'ONU et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
Subventions et autres transferts	Subventions directes et autres transferts aux agences et partenaires de mise en œuvre et autres entités
Voyages	Voyages du personnel Voyage du personnel expert Voyages des représentants
Frais de fonctionnement divers	Loyers et services collectifs de distribution Services contractuels

Annexe III

Tableau 1
Montant effectif des produits et charges pour 2021 et le premier trimestre de 2022

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2021</i>	<i>Premier trimestre 2022^a</i>
Solde d'ouverture	7 079	6 703
Produits		
Contributions volontaires ^b	6 187	3 035
Autres contributions et allocations	331	741
Produit des placements	(7)	–
Produits divers	5	1
Total des produits	6 516	3 777
Charges		
Dépenses directes		
Traitements, indemnités et prestations	2 651	380
Autres contrats et honoraires d'experts	2 234	131
Subventions et autres transferts	640	–
Fournitures et consommables	–	–
Voyages	29	6
Frais de fonctionnement divers	664	3
Dépenses d'appui aux programmes ^c	674	168
Total des charges	6 892	688
Excédent/(déficit) pour la période	(376)	3 089
Solde de clôture	6 703	9 792

^a Situation au 5 avril 2022 ; sous réserve de modifications jusqu'à la clôture de l'exercice comptable de mars 2022.

^b Comprend les contributions annoncées en 2019 ou 2020 qui étaient à recevoir pour 2021 et exclut celles qui ont été annoncées en 2021 pour les années à venir.

^c Les dépenses d'appui aux programmes générées par l'utilisation de ressources extrabudgétaires ont été utilisées pour couvrir les services opérationnels fournis par l'Office des Nations Unies à Genève.

Tableau 2
Détails des contributions volontaires pour 2021

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
A. Contributions volontaires	
Australie	42 082
Canada	81 103
Union européenne ^a	374 094
Finlande ^b	229 307
France	160 000
Allemagne ^c	1 980 985
Iraq	2 000
Irlande	243 902
Kazakhstan	10 000
Luxembourg	12 195
Mexique	10 000
Pays-Bas	440 000
Nouvelle-Zélande	54 113
Norvège ^d	1 166 901
Pakistan	5 000
Philippines	7 500
République de Corée	185 902
Fédération de Russie	100 000
Espagne	57 339
Suède	273 754
Suisse ^e	531 000
Fondation pour la recherche stratégique	24 390
HALO Trust	18 952
Microsoft Corporation	176 887
Total partiel (A)	6 187 406
B. Autres contributions et allocations	
Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU	280 700
Bureau des affaires de désarmement	50 100
Total partiel (B)	330 800
Total	6 518 206

^a Fait partie d'une contribution pluriannuelle conditionnelle de l'Union européenne de 3,2 millions de dollars. Les produits sont comptabilisés au cours du projet à mesure que des biens ou des services spécifiques sont fournis conformément aux termes de l'accord.

^b Comprend une contribution de 110 011 dollars annoncée par la Finlande en 2019 pour 2021.

^c Comprend une contribution de 111 483 dollars annoncée par l'Allemagne en 2019 pour 2021.

^d Comprend 1 053 741 dollars qui font partie d'un engagement pluriannuel pris par la Norvège en 2018 pour 2021. Ce chiffre ne comprend pas les 113 161 dollars supplémentaires annoncés en 2020 pour 2022.

^e Ce chiffre comprend 100 000 dollars annoncés par la Suisse en 2019 pour 2021 et 80 000 dollars annoncés en 2020 pour 2021. Ce chiffre ne comprend pas les 165 000 dollars supplémentaires annoncés en 2021 pour 2022.

Annexe IV

Montant prévisionnel des produits et charges pour 2022

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2022</i>
Solde d'ouverture	6 703
Produits	
Contributions volontaires	7 013
Autres contributions et allocations	771
Revenu des placements	20
Produits divers	5
Total des produits	7 809
Charges	
Dépenses directes	
Traitements, indemnités et prestations	2 336
Autres contrats et honoraires d'experts	2 669
Subventions et autres transferts	989
Fournitures et consommables	1
Voyages	313
Frais de fonctionnement divers	709
Dépenses d'appui aux programmes	826
Total des charges	7 843
Excédent/(déficit) pour l'année	(34)
Solde de clôture	6 668

Annexe V

Montant prévisionnel des produits et charges pour 2023

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2023</i>
Solde d'ouverture	6 668
Produits	
Contributions volontaires	6 733
Autres contributions et allocations	787
Revenu des placements	50
Produits divers	10
Total des produits	7 580
Charges	
Dépenses directes	
Traitements, indemnités et prestations	2 556
Autres contrats et honoraires d'experts	2 749
Subventions et autres transferts	557
Fournitures et consommables	1
Voyages	375
Frais de fonctionnement divers	740
Dépenses d'appui aux programmes	859
Total des charges	7 837
Excédent/(déficit) pour l'année	(257)
Solde de clôture	6 411